

DOSSIER COMMERCIAL

Société Française
de Médecine du Sport



29, 30 & 31 OCTOBRE 2009

"LE BELLEVUE", BIARRITZ

XXIX^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE MÉDECINE DU SPORT

Société Française
de Médecine du Sport



XIX^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE TRAUMATOLOGIE DU SPORT

2^{ÈME} CONGRÈS COMMUN SFMS & SFTS



AVEC LE PARTENARIAT
DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DU SPORT D'AQUITAINE

COMITÉS DU CONGRÈS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE DU SPORT

Société Française
de Médecine du Sport



www.sfms.asso.fr

Président

Pierre ROCHCONGAR, Rennes

Comité d'Organisation

Pierre ROCHCONGAR, Rennes
Xavier BIGARD, Grenoble
Marc BOUVARD, Pau

Président du Comité Scientifique

Xavier BIGARD, Grenoble

Comité Scientifique

Jehan LECOCQ, Strasbourg
Jean-Pierre MATHIEU, Bayonne
Daniel RIVIÈRE, Toulouse
Bruno SESBOÛÉ, Caen
Jean-François TOUSSAINT, Paris

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRAUMATOLOGIE DU SPORT



www.s-f-t-s.org

Président

Marc ROZENBLAT, Ozoir la Ferrière

Vice Président

Philippe LANDREAU, Paris

Comité d'Organisation

Jean-Pierre PACLET, Paris
Bernard SCHLATTERER, Monaco

Secrétaire Scientifique

Bernard SCHLATTERER, Monaco

Secrétaire Scientifique Adjoint

Patricia THOREUX, Paris - Bobigny
Michel BOUSSATON, Toulouse

Trésorier

Jehan LECOCQ, Strasbourg

Trésorier Adjoint

Serge HERMAN, Paris

Secrétaire Général

François TASSERY, Le Havre

Secrétaire Général Adjoint

Bernard ROGER, Paris - Les Lilas

Membres du Bureau

Franck LE GALL, Lille
Jean-Pierre PACLET, Paris
Didier ROUSSEAU, Paris

Past President

Jean-Pierre FRANCESCHI, Marseille

AGENCE ORGANISATRICE DU CONGRÈS

- Relations commerciales
- Inscriptions groupes et individuelles / hébergement
- Secrétariat Scientifique

AIM Group - AIM FRANCE SAS
29-31, Rue de l'Espérance - 75013 Paris, France
Tél. : +33(0)1 40 78 38 00 - Fax : +33(0)1 40 78 38 10
E-mail : sfms-sfts2009@aimfrance.fr
Site Internet : www.aimgroup.eu



SOMMAIRE

Conditions générales de vente	page 4
Modalités de règlement et de remboursement	page 5
Exposition et modalités de réservation	pages 6 & 7
Plan d'implantation	page 8
Symposia et modalités de réservation	pages 9 & 10
Publicités et parrainages	page 11
Inscriptions	pages 12 & 13
Hébergement et transport	page 14
Informations générales	page 15
Formulaires et bon de commande	pages 16-17 & 18

DATES IMPORTANTES : INSCRIPTIONS & SOUMISSION DES RÉSUMÉS

- **Date limite de soumission des résumés :** Lundi 07 septembre 2009
- **Date de notification aux auteurs des résumés :** Mardi 29 septembre 2009
- **Date limite d'inscription au 1er tarif :** Samedi 15 août 2009

Annulation des inscriptions

- **Remboursement de 50 % du tarif inscription :** Samedi 31 août 2009
- **Aucun remboursement possible à partir du 1^{er} septembre 2009**

DATES IMPORTANTES DE L'EXPOSITION

- **Envoi du dossier technique :** Août 2009
- **Livraison et montage des stands :** Mercredi 28 octobre 2009 de 13h00 à 19h00
- **Ouverture de l'exposition et du congrès :** Jeudi 29 octobre 2009 de 07h30 à 18h30
Vendredi 30 octobre 2009 de 07h30 à 19h30
Samedi 31 octobre 2009 de 07h30 à 12h00
- **Démontage des stands :** Samedi 31 octobre 2009 de 12h00 à 15h00

DATE ET LIEU DU CONGRÈS

2^{ème} CONGRÈS COMMUN SFMS & SFTS 29-31 octobre 2009

29^{ème} Congrès National de la Société Française de Médecine du Sport
19^{ème} Congrès National de la Société Française de Traumatologie du Sport

Le Bellevue
Javalquinto - 64200 Biarritz, France
Tél. + 33 (0)5 59 22 37 00
Fax + 33 (0)5 59 24 14 19
E-mail : Biarritz.Tourisme@biarritz.fr
Internet : www.biarritz.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute demande de réservation d'un stand et/ou de positionnement d'un symposium **doit être formulée par courrier, par mail ou par fax** auprès du secrétariat du **2ème Congrès Commun SFMS & SFTS**.

Les demandes de positionnement d'un symposium seront soumises à l'approbation du Comité d'Organisation du congrès.

➤ Afin de nous confirmer votre participation au congrès, nous vous remercions de nous retourner les formulaires joints en fin de ce dossier, dûment **complétés, signés et accompagnés du règlement** ou de la copie de l'ordre de virement à l'attention de **Yohann LECLERC** par fax ou par mail :

Tél. : +33 (0)1 40 78 38 00

Fax : +33 (0)1 40 78 38 10

Email : y.leclerc@aimfrance.fr

Ou à l'adresse suivante :

AIM Group – AIM FRANCE SAS
2ème Congrès Commun SFMS & SFTS
29-31, Rue de l'Espérance
75013 Paris, France

Les noms et la participation des laboratoires partenaires du congrès seront mentionnés dans le programme final qui sera remis à l'ensemble des participants du congrès.

La signature des formulaires
constitue un engagement de partenariat ferme
et oblige le souscripteur à l'acceptation des conditions générales
et particulières de vente définies.

Aucun accord verbal ou téléphonique ne sera accepté s'il n'est pas confirmé par écrit.

➤ Les formes de participation ne sont pas limitatives. Nous restons à votre disposition pour étudier avec vous toute autre forme de participation à l'organisation ou aux publications du **2ème Congrès Commun SFMS & SFTS**.

Si vous souhaitez plus d'informations pour vous aider à vous orienter sur le choix de votre stand et sur la forme de participation la mieux adaptée à vos objectifs, nous vous invitons à contacter le secrétariat du congrès :

Tél. : +33 (0)1 40 78 38 00

Yohann LECLERC

Email : y.leclerc@aimfrance.fr

**LES PRIX MENTIONNÉS DANS CE DOSSIER COMMERCIAL
SONT DES PRIX HT (TVA 19.6 %)**

MODALITÉS DE RÈGLEMENT & DE REMBOURSEMENT

MODALITÉS DE RÈGLEMENT DU PARTENARIAT

- A l'envoi du bon de commande, le contractant s'engage à verser 50 % montant total TTC dû, confirmant ainsi ses engagements de partenariat au **2ème Congrès Commun SFMS & SFTS**.
- Le solde de 50 % TTC restant dû doit nous parvenir **3 mois avant le début de la manifestation**, soit avant le 27 juillet 2009.
- Pour toute demande de partenariat effectuée **après le 27 juillet 2009**, **un règlement de 100 %** du montant dû sera à régler à l'envoi du bon de commande.

Le non règlement à l'échéance prévue entraîne l'annulation immédiate de fait de droit de disposer du partenariat contracté, sans remboursement de l'acompte versé.

MODALITÉS D'ANNULATION DU PARTENARIAT

Toute annulation doit être faite par courrier recommandé auprès du secrétariat du 2ème Congrès Commun SFMS & SFTS selon les modalités suivantes :

- Toute annulation de réservation de stand ou de symposium reçue avant le 27 juillet 2009 donnera lieu au remboursement de 50 % du montant total TTC dû au titre de la réservation.
- Passé le 27 juillet 2009, l'annulation entraînera l'abandon pur et simple de la totalité des sommes TTC dues et versées.

FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, les dates de l'exposition pourront être modifiées ou celles-ci pourront être purement et simplement annulées.

Dans cette dernière hypothèse, les sommes disponibles après paiement des dépenses engagées, seront réparties entre les exposants au prorata de leurs versements sans que des recours soient possibles à l'encontre de l'organisateur, ni du réalisateur.

MODALITÉS DE RÉSERVATION D'UN ESPACE SUR L'EXPOSITION

Une exposition scientifique regroupant les laboratoires se tiendra dans la salle Atlantique du niveau -1 du Bellevue, les jeudi 29 et vendredi 30 octobre 2009 toute la journée, et la matinée du samedi 31 octobre 2009.

Toute demande de réservation d'un stand doit être formulée de manière formelle auprès du secrétariat du **2ème Congrès Commun SFMS & SFTS** en nous retournant les formulaires joints en pages 16-17 & 18, et de son règlement.

Si vous souhaitez être conseillé sur le choix de votre surface contactez **Yohann LECLERC** :

Tél. : +33 (0)1 40 78 38 00

Fax : +33 (0)1 40 78 38 10

Email : y.leclerc@aimfrance.fr

➤ Les organisateurs de symposium et les partenaires des sociétés sont prioritaires sur le choix d'un stand. Les demandes de réservation seront **traitées par ordre d'arrivée**, la date de réception de la demande faisant foi. Aussi dans le cas d'une demande multiple sur un même stand, le 1^{er} exposant à poser une option sur cet espace sera prioritaire sur son attribution et sa réservation.

Nous vous suggérons donc de nous faire **plusieurs propositions de choix de stand dans l'ordre de préférence**.

Le secrétariat du **2ème Congrès Commun SFMS & SFTS** prendra contact avec vous afin de valider définitivement ce choix. Après attribution définitive, aucune modification d'emplacement ne pourra être faite sans l'accord des organisateurs du congrès.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, toutes les fois qu'ils le jugeront utile, l'emplacement, l'importance et la disposition des surfaces demandées par l'exposant.

➤ L'organisateur ne peut être tenu pour responsable des différences qui pourraient être constatées entre les cotes indiquées et les dimensions réelles de l'emplacement.

➤ La numérotation des stands apparaissant sur le plan présenté dans ce dossier est destinée à faciliter le repérage pour la réservation. Cette numérotation est susceptible d'être modifiée ultérieurement. Consultez le secrétariat du **2ème Congrès Commun SFMS & SFTS** avant d'imprimer tout document mentionnant un numéro de stand.

LOCATION D'UN ESPACE SUR L'EXPOSITION

Les prix mentionnés ci-après donnent droit aux prestations suivantes à l'exclusion de toutes autres :

- L'usage de la surface nue pendant la durée et les horaires d'ouverture de l'exposition, et les périodes de montage et de démontage.
- L'installation et l'aménagement de votre stand selon les conditions qui vous seront précisées dans le dossier technique
- Les services d'information et de coordination pendant les périodes de montage et de démontage des stands et pendant la durée de l'exposition.

SIGNALÉTIQUE

En cas d'installation d'un signal (enseigne spéciale), la projection au sol de celui-ci ne doit pas excéder 10 % de la surface totale du stand et doit être situé sur la surface du stand en retrait d'un mètre au moins du ou des bord(s) du stand. En tout état de cause, la hauteur maximum de ce signal ne peut dépasser 3,00 m.

LINÉAIRE DE CLOISONNEMENT

Il est formellement interdit d'ériger un cloisonnement, même vitré, d'une longueur supérieure au tiers de la façade du plus petit stand en vis-à-vis.

PROJECTION LUMINEUSE

Aucune projection lumineuse fixe ou mobile n'est autorisée en dehors de la surface du stand. Ces normes étant clairement définies, aucune dérogation ne sera accordée.

TARIFS DE LOCATION D'UN STAND

Ces tarifs ne comprennent que la mise à disposition de l'espace loué sans autre aménagement.

L'exposant est responsable des aménagements et installations à effectuer sur la surface louée stand selon le respect des consignes de sécurité qui seront précisées dans le dossier technique de l'exposant qui vous sera communiqué au mois d'août.

Pour réserver un stand ou un espace, merci de nous retourner les formulaires que vous trouverez en 16-17 & 18, et de son règlement.

Surface nue de 6 m ²	2 500 € HT
Surface nue de 9 m ²	3 200 € HT
Surface nue de 12 m ²	4 000 € HT

A partir de 14 m², le prix au m² est de 300 € HT x surface (n) : 300 € HT x (n) =€ HT

La surface réservée peut être constituée d'un ou de plusieurs modules.

Nous consulter pour le choix de modules multiples.

NOTES IMPORTANTES :

➤ Stands modulaires équipés :

Des coûts supplémentaires sont à prévoir en cas d'installation d'un stand modulaire qui comprend la location de cloisons, de spots et de tout autre matériel que vous estimerez nécessaire. Le boîtier électrique n'est pas inclus dans la location d'un stand équipé, et reste également à la charge de l'exposant en supplément.

Nous consulter pour toute demande d'installation de stand modulaire.

➤ Installation électrique :

La zone d'exposition est un espace ouvert bénéficiant de la lumière extérieur et de prises de courant pour des branchements. En cas d'estimation de surcharge électrique des boîtiers électriques peuvent être mis à la disposition des exposants en supplément de la réservation de la surface.

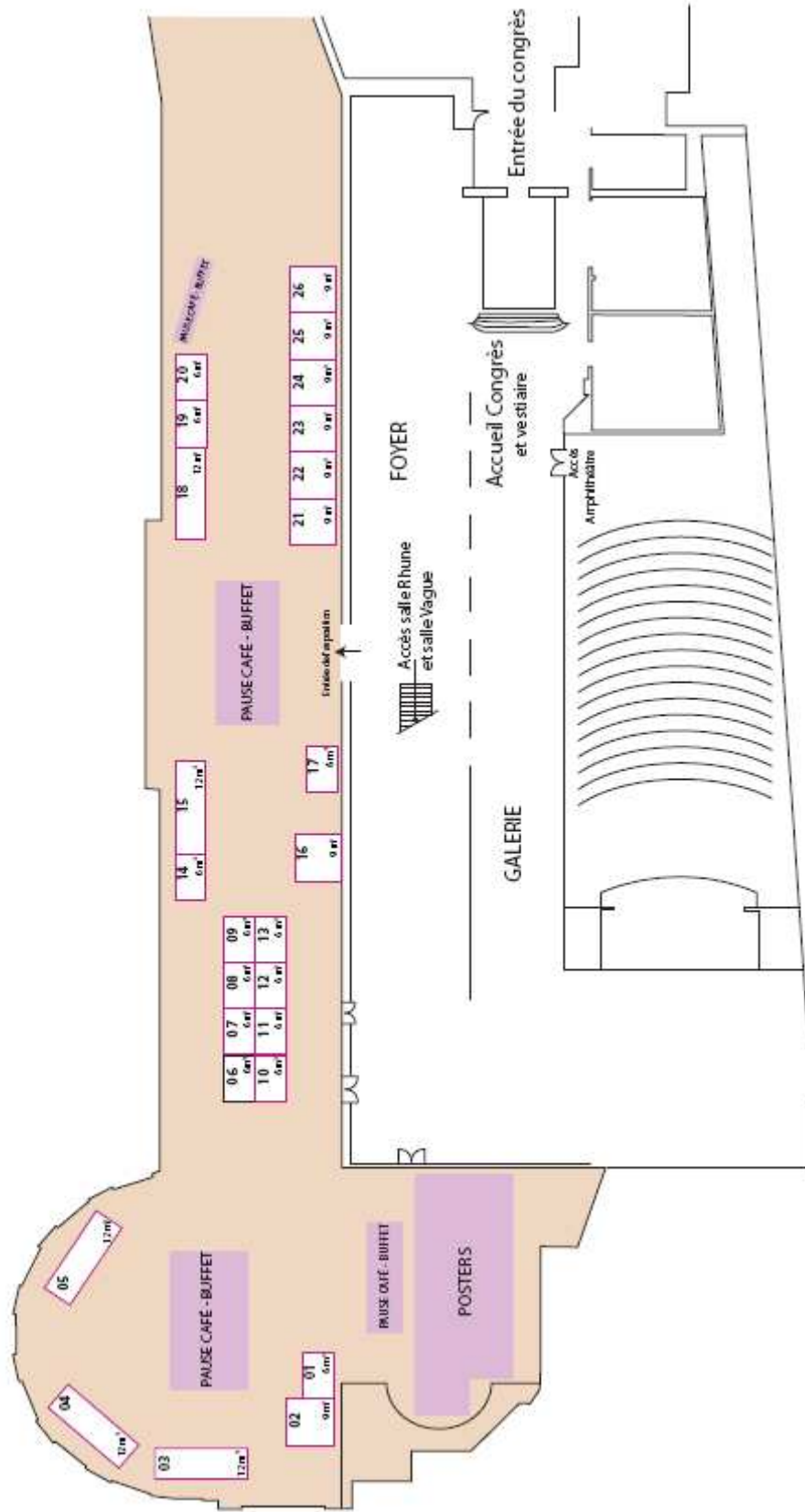
➤ Nettoyage / Gardiennage :

Les forfaits de nettoyage et de gardiennage de nuit ne sont pas inclus.

Dans le cas où du matériel de valeur devait être exposé, nous conseillons les exposants de **souscrire à une assurance.**

PLAN D'IMPLANTATION DES STANDS

Plan d'exposition Niveau -1, Espaces Atlantique et Rotonde



2^{ème} Congrès Commun SFMS & SFTS
29-31 octobre 2009 - Le Bellevue, Biarritz

MODALITÉ DE RÉSERVATION DES SYMPOSIA DÉJEUNERS & SYMPOSIA PETIT-DEJEUNER

➤ Toute demande doit être formulée de manière formelle auprès du secrétariat du **2ème Congrès Commun SFMS & SFTS** en nous retournant les formulaires joints en pages 17 et 18.

Le positionnement et la proposition de programme du symposium seront soumis à l'approbation du Comité Scientifique. La date définitive de positionnement d'un symposium sera attribuée dans l'ordre d'arrivée des commandes écrites et fermes et sur décision du Comité Scientifique.

➤ Après acceptation du symposium par le Secrétariat Scientifique, le demandeur se verra notifier le paiement d'un acompte de 50 % (non remboursable).

Le solde de 50 % TTC restant dû doit nous parvenir **3 mois avant le début de la manifestation**, soit avant le 27 juillet 2009.

Si le paiement n'est pas effectué selon les échéances prévues le créneau horaire choisi sera alors attribué à la prochaine société sur la liste.

➤ Après réception de la proposition, le secrétariat du congrès fera parvenir aux sociétés sponsors un bon de commande d'équipements supplémentaires nécessaires à l'organisation du symposium.

➤ Les symposia sont annoncés dans le programme préliminaire (mailing auprès de 5 000 contacts) et dans le programme final (distribué à l'ensemble des participants).

➤ Les partenaires organisateurs d'un symposium doivent couvrir toute la responsabilité financière relative à la gestion logistique de leurs intervenants (transport, hébergement, inscription...)

➤ La présentation et la promotion des activités relatives aux symposia ne seront autorisées que dans l'espace exposant. Toutefois, la société se verra offrir la possibilité d'afficher une banderole dans la salle de conférence où se déroulera le symposium ou un panneau à l'entrée de la salle.

Ce matériel promotionnel devra être fourni par le laboratoire.

ECHÉANCES DE RÈGLEMENT POUR LES SYMPOSIA

Versement d'un acompte de 50 % du montant TTC dû à la signature du contrat

Versement du solde de 50 % avant le 27 juillet 2009

TARIFS DES SYMPOSIA

SYMPOSIUM DÉJEUNER

- **Le jeudi 29 octobre 2009 (de 13h00 à 14h30)** **14 000 € HT**
- **Le vendredi 30 octobre 2009 (de 12h30 à 14h00)** **14 000 € HT**

Le tarif des symposia déjeuners comprend :

- La mise à disposition de l'Amphithéâtre (450 places)
- La sonorisation et l'équipement audio-visuel de base (écran, informatique, micros, l'assistance technique)
- Deux hôtesse en salle pendant la durée du symposium
- Lunch boxes ou plateaux repas
- Frais de base de remise en état et de nettoyage de la salle

SYMPOSIUM PETIT-DÉJEUNER

- Le vendredi 30 octobre 2009 - Matin**
(sur la base de 80 personnes) **5 000 € HT**

Le tarif du symposium petit-déjeuner comprend :

- La mise à disposition d'une salle de conférence
- La sonorisation et l'équipement audio-visuel de base (écran, informatique, micros, l'assistance technique)
- Une hôtesse en salle pendant la durée du symposium
- Prestation petit-déjeuner
- Frais de base de remise en état et de nettoyage de la salle

PUBLICITÉS IMPRIMÉES & PARRAINAGES

Toute demande doit être formulée de manière formelle auprès du secrétariat du **2ème Congrès Commun SFMS & SFTS** en nous retournant les formulaires joints en pages 17 et 18 et de son règlement. Toute demande sera soumise à l'approbation du Comité d'Organisation.

Ces formes de participation ne sont pas limitatives et nous restons à votre disposition pour étudier avec vous toute autre forme de participation à l'organisation ou aux publications du **2ème Congrès Commun SFMS & SFTS** qui vous sembleraient intéressantes.

PUBLICITÉS IMPRIMÉES

➤ Insertion d'un document dans la mallette des congressistes	500 € HT
➤ Une page de publicité dans le programme final :	
- 2 ^{ème} de couverture	1 500 € HT
- page intérieure	1 000 € HT
- 3 ^{ème} de couverture	1 800 € HT
- 4 ^{ème} de couverture	2 000 € HT

PARRAINAGES

➤ Votre logo sur la mallette des congressistes (exclusivité)	6 000 € HT
➤ Blocs-notes et stylos (exclusivité) Insérés dans les sacs des congressistes (fournis par le parrain)	1 000 € HT
➤ Parrainage d'une pause café	3 000 € HT
➤ Parrainage de la soirée du congrès (exclusivité) Participation annoncée dans le programme et sur les cartons d'invitation	6 000 € HT

TARIFS DES INSCRIPTIONS

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute personne désirant participer au **2ème Congrès Commun SFMS & SFTS** doit être inscrite à l'avance. Vous pouvez inscrire vos invités **en ligne** sur le site du congrès www.sfms.asso.fr ou www.s-f-t-s.org ou nous **retourner le formulaire d'inscription** téléchargeable sur ces mêmes sites, par courrier ou par fax, et accompagné du règlement ou du justificatif de règlement à :

AIM Group - AIM FRANCE SAS
2ème Congrès Commun SFMS-SFTS
29-31, Rue de l'Espérance - 75013 Paris, France
Tél. : +33(0)1 40 78 38 00 - Fax : +33(0)1 40 78 38 10
E-mail : sfms-sfts2009@aimfrance.fr

Les virements doivent obligatoirement préciser le nom du participant ainsi que l'intitulé de la manifestation « 2ème Congrès Commun SFMS & SFTS ». Le formulaire d'inscription doit être accompagné d'une copie du virement.

TARIFS DES INSCRIPTIONS

	Jusqu'au 15 août 2009	A partir du 16 août 2009
Membres SFMS et/ou SFTS (*)	<input type="checkbox"/> 180 €	<input type="checkbox"/> 220 €
Congressistes	<input type="checkbox"/> 220 €	<input type="checkbox"/> 260 €
Etudiants en DU / DIU / Internes (*)	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 140 €
Tarif journée (jeudi 29 <u>ou</u> vendredi 30 octobre 2009) Précisez :	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 120 €
Tarif samedi matin (pour les professionnels paramédicaux uniquement) (*)	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 60 €

(*) La présentation d'un justificatif est obligatoire.

Vous pouvez vous inscrire à la journée ou à la demi-journée. Ces inscriptions donnent accès aux sessions d'une journée de votre choix (merci de préciser le jour de votre participation lors de votre inscription), ou de la demi-journée de samedi uniquement *

* Les tarifs demi-journée ne seront accordés **qu'aux professionnels paramédicaux sur présentation d'un justificatif.**

SÉANCES PARAMÉDICALES ET ATELIERS

Séance de formation continue « ÉDUCATEURS » (*)	<input type="checkbox"/> jeudi 29 octobre 2009 de 11h00 à 12h00
Séance de formation continue « DIÉTÉTICIENS » (*)	<input type="checkbox"/> jeudi 29 octobre 2009 de 16h00 à 17h30
Séance de formation continue « INFIRMIERS » (*)	<input type="checkbox"/> vendredi 30 octobre 2009 de 15h00 à 16h00

(*) La présentation d'un justificatif est obligatoire.

	Samedi 31 octobre 2009 de 08h30 à 10h00	Samedi 31 octobre 2009 de 10h30 à 12h00
Atelier 1 : Kinésithérapie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atelier 2 : Cardiologie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atelier 3 : Examen programmé du genou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atelier 4 : Douleurs chroniques d'effort de jambe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le nombre de places étant limité, les personnes souhaitant participer aux ateliers et séances paramédicales **doivent obligatoirement s'inscrire.** Merci de préciser le nom de l'atelier et le jour au moment de l'inscription. Un bon donnant **prioritairement** accès à ces sessions sera remis aux personnes inscrites, au moment du retrait du badge et des documents du congrès. L'accès aux salles **pour les participants non inscrits** se fera alors **en fonction du nombre de places disponibles.**

LES FRAIS D'INSCRIPTION INCLUENT

- L'accès aux sessions scientifiques et à l'espace exposition,
- Les pauses café du jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 octobre 2009
- Les déjeuners du jeudi 29 et vendredi 30 octobre 2009
- La sacoche du congrès, la documentation du congrès et le certificat de présence

INSCRIPTIONS SUR PLACE

Les inscriptions doivent nous être retournées **avant le vendredi 09 octobre 2009**.
Passée cette date, les inscriptions se feront sur place dès le jeudi 29 octobre 2009.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute demande d'annulation d'inscription **doit se faire impérativement par écrit** (par lettre ou par fax) et doit être envoyée au secrétariat du congrès selon les conditions suivantes :

- **Jusqu'au 31 août 2009** : remboursement de 50 % des frais d'inscription
- **À partir du 1^{er} septembre 2009** : aucun remboursement ne sera effectué.

ACCREDITATION FMC

L'accréditation pour la **Formation Médicale Continue (FMC)** a été demandée auprès de la Faculté de Médecine de Rennes 1 (n° FMC : 553 580 02 435). Les crédits correspondants seront confirmés sous réserve d'acceptation de l'accréditation.

CERTIFICAT DE PRÉSENCE

Un certificat de présence sera distribué à chaque participant lors de la remise du badge et des documents du congrès.

HÉBERGEMENT & TRANSPORTS

HÉBERGEMENT

Une liste d'hôtels à proximité du Bellevue est à votre disposition sur le site du congrès www.sfms.asso.fr ou www.s-f-t-s.org ainsi qu'une fiche de réservation à retourner aux hôtels directement

Afin de bénéficier des tarifs consentis avec les hôtels de Biarritz, merci de remplir cette fiche avant de l'envoyer à l'hôtel de votre choix.

Les réservations et le règlement de vos nuitées et des petits-déjeuners sont à faire directement auprès de l'hôtel. Les conditions de réservation et d'annulation définies sont propres à chaque hôtel.

L'organisation du congrès ne prend à sa charge ni les réservations de chambres ni les frais de transport des participants au congrès. Les partenaires organisateurs d'un symposium sont responsables de la gestion logistique de leurs intervenants.

AIM France a un rôle intermédiaire auprès des hôtels, et se décharge de toute responsabilité en cas d'indisponibilité dans l'hôtel de votre choix.

**Le congrès se déroulant en période de vacances nous vous conseillons de réserver votre chambre à l'avance
Merci de bien vouloir avertir l'hôtel en cas d'arrivée tardive**

TRANSPORT

Vos billets d'avion au meilleur prix



Bénéficiaire de tarifs préférentiels avec Air France et KLM Global Meetings
2^{ème} CONGRÈS COMMUN SFMS & SFTS

Code identifiant à communiquer lors de la réservation : 07021AF

Valable du 22/10/2009 au 02/11/2009

Pour plus d'informations : www.airfranceklm-globalmeetings.com

Pour toute information sur les facilités d'accès, vous pouvez consulter le site internet de l'office de tourisme de Biarritz www.biarriz.fr ou contacter un agent de tourisme :

BIARRITZ TOURISME

1, Square d'Ixelles

64200 Biarritz

Tél. : +33 (0)5 59 22 37 00

Biarriz.tourisme@biarriz.fr

- Accès train

Pour obtenir un fichet SNCF merci de nous envoyer un mail à sfms-sfts2009@aimfrance.fr

Ce fichet vous permet d'obtenir des réductions sur l'ensemble du réseau ferroviaire SNCF selon disponibilité.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DOSSIER TECHNIQUE

Un dossier technique de l'exposant sera envoyé au mois d'août 2009 à toutes les sociétés exposantes. Ce manuel contiendra toutes les informations utiles : conditions et règles générales, règles de sécurité, installation et description d'un stand, spécifications techniques, plan, ainsi que les formulaires de commande de mobilier, d'éléments de décoration et de tout autres services annexes (téléphone, électricité, etc.)

ASSURANCE

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs scientifiques et techniques et s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel exposé (vols, dégâts, etc.), ainsi que les responsabilités civiles couvrant les collaborateurs ou vacataires de son entreprise présents au congrès.

RÉSERVATION & LOCATION D'ESPACE PUBLICITAIRE

Les annonceurs sont invités à vérifier que leurs publicités sont conformes à la législation française en vigueur en matière de publicité de produits pharmaceutiques et du matériel médical.

Pour quelque motif que ce soit, l'Organisateur ne prendra pas en compte d'éventuelles réclamations faites après la clôture de la manifestation. L'Organisateur se réserve le droit de ne pas vendre d'espace publicitaire à toute firme, société, ou organisation dont les activités ne seraient pas directement en rapport avec le thème général de la manifestation, ou ne répondraient pas aux normes de rigueur souhaitées par le Comité d'Organisation. Les candidatures seront soumises à ce Comité d'Organisation qui statuera sur les admissions.

Par ailleurs, l'exposant ou le sponsor s'engage à ne pas organiser quelque manifestation satellite que ce soit pendant toute la durée du **2ème Congrès Commun SFMS & SFTS** sans avoir auparavant obtenu l'accord écrit des organisateurs.

FORMULAIRE DE RÉSERVATION D'UNE SURFACE SUR L'EXPOSITION

Merci de retourner ce formulaire accompagné du bon de commande, de la fiche de renseignements dûment complétés, et d'un règlement de 50 % du montant total TTC dû à l'adresse suivante :

AIM Group – AIM FRANCE SAS
2ème Congrès Commun SFMS & SFTS
29-31, Rue de l'Espérance - 75013 Paris, France

Tél. : +33 (0)1 40 78 38 00 - Fax : +33 (0)1 40 78 38 10 - Email : y.leclerc@aimfrance.fr

RAISON SOCIALE		
<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Mademoiselle	<input type="checkbox"/> Monsieur
NOM <i>en lettres capitales</i>		PRENOM <i>en lettres capitales</i>
FONCTION		
ADRESSE		

CODE POSTAL	VILLE	PAYS
_____	_____	_____
TELEPHONE	TELECOPIE	
_____	_____	
E-MAIL		

<input type="checkbox"/> Laboratoire	<input type="checkbox"/> fabricant de Matériel	<input type="checkbox"/> Institution <input type="checkbox"/> Autres, précisez _____

Nous souhaitons réserver une surface minimum de _____ m²

<input type="checkbox"/> Surface nue	<input type="checkbox"/> Surface nue de 6 m ²	2 500 € HT
	<input type="checkbox"/> Surface nue de 9 m ²	3 200 € HT
	<input type="checkbox"/> Surface nue de 12 m ²	4 000 € HT
	<input type="checkbox"/> Surface nue à partir de 14 m ²	300 € HT / m ² x m ² = € HT

Un stand modulaire équipé de _____ m². ***Nous consulter***

Merci de nous faire plusieurs propositions de n° d'espaces

1er Choix _____ 2ème Choix _____ 3ème Choix _____

Voisinage :

Nous préférons ne pas être à proximité des sociétés suivantes :	Nous préférons être à proximité des sociétés suivantes :
.....
.....

Je règle le montant de _____ € HT représentant 50 % du montant TTC dû.

Le solde de la facture devra être réglé avant le 27 juillet 2009

Pour toute commande après le 27 juillet, 100 % du montant total TTC sera dû

Par chèque libellé à l'ordre de : « AIMFRANCE - SFMS-SFTS 2009 »

Par virement bancaire sur le compte suivant :

Adressez votre virement en Euros à AIM FRANCE SAS en précisant « **AIM FRANCE - SFMS-SFTS 2009** » :

Banque Palatine - 17-19, Place de la Catalogne - 75014 PARIS - France

N° de compte : 1202529P001 - Clé RIB : 54 - Code banque : 40978 - Code guichet : 00071

IBAN : FR87 4097 8000 7112 0252 9P00 154 - BIC : BSPFFRPPXXX

L'exposant déclare avoir pris connaissance des conditions de règlement particulières de l'exposition et des clauses d'annulation qu'il accepte sans restriction.

Nom du signataire :

Date :

Signature

Cachet « Lu et approuvé »

BON DE COMMANDE & CONTRAT DE PARTICIPATION AU 2ème CONGRÈS COMMUN SFMS & SFTS

Merci de retourner ce bon de commande accompagné de la fiche de renseignements dûment complétés et accompagnés d'un règlement de 50 % du montant total TTC dû à l'adresse suivante :

AIM Group – AIM FRANCE SAS
2ème Congrès Commun SFMS & SFTS
29-31, Rue de l'Espérance - 75013 Paris, France

Tél. : +33 (0)1 40 78 38 00 - Fax : +33 (0)1 40 78 38 10

Email : y.leclerc@aimfrance.fr

FORMES DE PARTICIPATION	MONTANT	TOTAL
SYMPOSIUM DÉJEUNER		
- Jeudi 29 octobre 2009 (de 13h00 à 14h30)	14 000 € HT	
vendredi 30 octobre 2009 (de 12h30 à 14h00)	14 000 € HT	
SYMPOSIUM PETIT-DÉJEUNER		
- vendredi 30 octobre 2009 matin	5 000 € HT	
PRISE EN CHARGE D'UNE SURFACE NUE		
- 6 m ²	2 500 € HT	
- 9 m ²	3 200 € HT	
- 12 m ²	4 000 € HT	
A partir de 14 m ²	300 € HT / m ²	
PRISE EN CHARGE D'UN STAND MODULAIRE ÉQUIPÉ		
	Nous consulter	
PUBLICITÉS IMPRIMÉES		
- Insertion d'un document dans la mallette des congressistes	500 € HT	
- 2 ^{ème} de couverture dans le programme final	1 500 € HT	
- Page intérieure dans le programme final	1 000 € HT	
- 3 ^{ème} de couverture dans le programme final	1 800 € HT	
- 4 ^{ème} de couverture dans le programme final	2 000 € HT	
PARRAINAGES		
- Votre logo sur la mallette des congressistes	6 000 € HT	
- Blocs-notes et stylos	1 000 € HT	
- Parrainage d'une pause café	3 000 € HT	
- Parrainage de la soirée du congrès	6 000 € HT	
TOTAL	€ HT	

Nom du signataire :
Signature

Date :
Cachet « Lu et approuvé »

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Merci de retourner cette fiche accompagnée du bon de commande dûment complétées à l'adresse suivante :

AIM Group – AIM FRANCE SAS
2ème Congrès Commun SFMS & SFTS
29-31, Rue de l'Espérance - 75013 Paris, France

Tél. : +33 (0)1 40 78 38 00 - Fax : +33 (0)1 40 78 38 10

Email : y.leclerc@aimfrance.fr

CONTACT POUR TOUTE LA GESTION DU DOSSIER

RAISON SOCIALE

Madame Mademoiselle Monsieur

NOM

en lettres capitales

PRENOM

en lettres capitales

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

TELEPHONE

TELECOPIE

E-MAIL

ADRESSE DE FACTURATION

RAISON SOCIALE

Madame Mademoiselle Monsieur

NOM

en lettres capitales

PRENOM

en lettres capitales

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

TELEPHONE

TELECOPIE

E-MAIL

N° de TVA INTRACOMMUNAUTAIRE

Nom du signataire :
Signature

Date :
Cachet « Lu et approuvé »